



La Confédération augmente la taxe sur le CO2 alors même que l'économie a pris des mesures

La semaine dernière, le Conseil fédéral a relevé la taxe sur le CO2 de 60 à 84 francs par tonnes. Ce faisant, il envoie un mauvais signal dans une situation économique tendue, d'autant plus que l'économie a pris des mesures.

En 2012, plus de 3000 entreprises avaient réduit leurs émissions de CO2 dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) de 25 % par rapport à 1990. Elles ont, ce faisant, nettement dépassé l'objectif de réduction fixé à 20 %. Les entreprises participantes représentent 50 % environ des émissions imputables à l'économie. Au cours des deux dernières années de la période législative actuelle, les entreprises ont poursuivi leurs efforts et réduit encore leurs émissions de pas moins de 140 000 tonnes de CO2 grâce à des mesures visant à optimiser l'efficacité.

En comparaison internationale, la Suisse prélève déjà des taxes CO2 très élevées. La décision du Conseil fédéral détériore encore la situation des entreprises suisses aux prises avec la concurrence internationale. Cette décision est incompréhensible au vu des performances actuelles de l'économie et des tensions nées du franc fort.